



Lire c'est vivre : l'accès à la culture en milieu carcéral

Résumé : Depuis 1987, Lire c'est vivre gère les 10 bibliothèques de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis (Ile-de-France). Outre la promotion de la lecture, l'association accueille les détenus et les incite à participer à divers ateliers (bande-dessinée, conte, écriture, rencontres d'écrivains, expositions...) et projets autour de la citoyenneté et de l'accès aux droits (droits des femmes, droits civiques...) ainsi qu'à suivre des formations (certificat d'auxiliaire de bibliothèque).

AUTEUR(S)

Olwen Lesourd

Directeur

lirecestvivre @wanadoo.fr

Fiche rédigée par :
Laureline Calastreng

PROGRAMME

Démarrage : 1987

Lieu de réalisation : Fleury-Mérogis

Budget : 200000 €

Origine et spécificités du financement :
Financements publics et fonds privés (ex. Fondation La Poste)

ORGANISME(S)

Lire c'est Vivre

7 avenue des Peupliers

91700 Fleury-Mérogis

<http://www.lirecestvivre.org>

Salariés : 4

Bénévoles : 20

Adhérents : 45

COMITE DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : vendredi 02 septembre 2016

Appréciation(s) du comité : *Source d'inspiration !*

Solution(s) : *Culture, sport et loisirs, Démocratie et bonne gouvernance, Emploi*

Opérateur(s) : Association, ONG

Pays : France, Île-de-France

Bénéficiaires : Détenus

Envergure du programme : Locale

Domaine(s) : Droits fondamentaux, Culture

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « Poverty France »

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

*Pour citer un texte publié par RESOLIS : Lesourd, « Lire c'est vivre : l'accès à la culture en milieu carcéral », **Journal RESOLIS** (2016)*

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

L'accès au livre et à la lecture est un droit fondamental (cf. article 27 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948) figurant à l'article D-441-2 du Code de Procédure Pénale. En 1986, le protocole d'accord Culture Justice initié par Robert Badinter et Jack Lang rend obligatoire la présence de bibliothèques dans les centres de détentions français. La maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, le plus grand centre pénitentiaire d'Europe, comprend environ 4 000 détenus (hommes, femmes et mineurs). Les bibliothécaires professionnels du département de l'Essonne se sont structurés en 1987 au sein de l'association, Lire c'est Vivre, pour mettre en application ce protocole.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Offrir un service de lecture publique de qualité aux personnes détenues
- Organiser une offre d'animation culturelle dans le cadre de la bibliothèque
- Utiliser la culture, le livre et la lecture comme moyen de sensibilisation/ouverture à la société et ses problématiques
- Favoriser la réinsertion des détenus

ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Animation de 10 bibliothèques (60 m² chacune) : mise à disposition d'objets (livres, CD et périodiques) et actions de médiation culturelle (ateliers bandes dessinées, conte, écriture, rencontres d'écrivains, cercles de lecture, expos...)
- Gestion quotidienne par 2 auxiliaires bibliothécaires détenus recrutés et formés par l'association avec l'administration pénitentiaire. Leurs tâches : le prêt, les rayonnages, la tenue des listes des détenus ayant demandé à fréquenter la bibliothèque, le suivi de la fréquentation, l'accueil et l'orientation des lecteurs
- Développement de projets autour de la citoyenneté et de l'accès au droit (droits des femmes, droits civiques...) : inscription aux listes électorales (remplir le CERFA), maintien des liens parentaux...
- Formation d'auxiliaire de bibliothèque pour les auxiliaires de bibliothèque détenus et quelques participants détenus volontaires : au début avec le Cnam puis avec l'association des bibliothécaires de France (ABF)



RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Par bibliothèque : 5 000 livres en prêt et une trentaine de revues et d'abonnements
- Touche l'ensemble des détenus de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis et du centre de semi-liberté (CSL) de Corbeil-Essonnes
- Fréquentation plutôt positive : environ 50 % d'inscriptions à la bibliothèque soit environ 2000 inscrits (soit en moyenne 220 inscrits par bibliothèque). Une à deux visites par semaine pour chaque détenu.
- Environ 15000 prêts d'ouvrages pour 2015 soit en moyenne 1520 prêts annuels par bibliothèque. Diminution du nombre de prêts par rapport à 2014 (20000 prêts)
- 15 participants en moyenne par atelier, participation régulière : les détenus reviennent toute la semaine en général.
- Les ateliers les plus populaires : atelier de création de bande dessinée, atelier théâtre, atelier d'écriture thèmes : boxe, slogans politiques
- Formation ABF : 45 personnes ont participé à la formation (25 en 2014, 20 en 2015). 6 diplômés en 2014, 3 diplômés en 2015. Trois autres détenus ont quasiment suivi la totalité de la formation
- => Les auxiliaires de bibliothèque formés et/ou diplômés sont plus efficaces dans leur travail et répondent mieux aux demandes et besoins des lecteurs. Il existe des possibilités de passerelles et de reconversions professionnelles.
- Actions autour de la citoyenneté : augmentation du nombre d'inscriptions sur les listes électorales. Lien intérieur/extérieur avec ouverture du débat politique et citoyen de par les rencontres/conférences avec des journalistes + expression des opinions politiques & citoyennes des personnes détenues lors des ateliers (écriture de slogans politiques et politique fiction + atelier théâtre sur la citoyenneté)
- 20 détenus sont employés par les bibliothèques.
- Rencontres avec des personnalités : Simone Veil, Peter Brook, Nancy Huston, Emmanuel Carrère, Jack O'Connell, Patrick Tort...
- Visibilité médiatique (Le Parisien, Le Monde, Le Nouvel Observateur, France Culture, Télérama...)

ORIGINALITE DU PROGRAMME

L'accès à la culture en prison est une question peu traitée. L'initiative repose sur une logique de décloisonnement des secteurs culturels : les bibliothèques deviennent des lieux d'échanges, d'ouverture au monde et de construction de soi.

PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

Services Pénitentiaires Insertion et Probation (SPIP), Maison d'Arrêt, Conseil départemental, Conseil Régional, Direction Régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France (DRAC), ABF, Conservatoire national des arts et métiers (Cnam), Fondation La Poste, Centre Simone de Beauvoir, Centre National du Livre, MEDIABIB 91 (Association de Bibliothèques Publiques du Département de l'Essonne) et Actions Culturelles Contre les Exclusions et les Ségrégations (A.C.C.E.S.)

RETOUR D'EXPERIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en œuvre du programme :

- Restrictions liées au contexte pénitentiaire : accès aux bibliothèques limité en raison des mouvements contrôlés, bibliothèque cloisonnée (physiquement mais aussi symboliquement) ou encore impossibilité de développer des médiathèques (pas d'entrée de multimédias)
- Problème de financements : les fonds disponibles ne sont pas en adéquation avec l'ampleur de la mission

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

- Les membres de l'association montent en permanence des dossiers pour solliciter de nouveaux fonds pour mettre en œuvre de nouveaux projets ou assurer la pérennité des projets existants.
- L'association essaie également de promouvoir les liens familiaux, de créer des moments de lecture communs afin de dépasser cette idée de cloisonnement.

Améliorations futures possibles :

- Rendre possible pour les parents détenus d'apporter des livres au parloir pour les lire à leurs enfants
- Autoriser un certain accès à internet

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- Essaimage de l'initiative complexe en raison du contexte spécifique du milieu carcéral : disparité des établissements pénitentiaires en matière de bibliothèques, notamment concernant les surfaces. Il peut cependant être envisagé que d'autres associations dans d'autres maisons d'arrêts effectuent des activités similaires.
- Ne pas stigmatiser le rapport à la culture des personnes détenues
- Investissement de l'équipe
- Développer de nouveaux projets dynamiques et fédérateurs

Idee de sujet(s) de recherche fondamentale ou appliquée, utile(s) pour le présent programme :

Approfondir la question de l'accès à la culture en prison notamment son rôle formateur et intégrateur

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Guilhem G., « Dans ma cellule j'ai fait le tour du soleil » (mars 2009)
Marianne Terrusse, « La bibliothèque, une fenêtre en prison » (octobre 2015)